

Audit de l'exploitation et de la maintenance de la plateforme d'échange de données EESSI

Office fédéral des assurances sociales et Centrale de Compensation

L'essentiel en bref

Le système d'échange électronique d'informations sur la sécurité sociale (EESSI) relie plus de 10 000 institutions de sécurité sociale dans toute l'Europe et permet l'échange international de données entre les organisations. Mise en place en 2017, la plateforme fait partie de la stratégie de gouvernance numérique de l'UE et est à la disposition des 27 États membres, des pays de l'AELE – dont la Suisse – et du Royaume-Uni. L'objectif est d'assurer un échange de données plus rapide et à moindre coût. Sur le plan technique, la plateforme se compose d'un élément centralisé utilisé à l'échelle européenne et d'une infrastructure décentralisée, connectée et gérée au niveau national. L'exploitation de l'infrastructure nationale est assurée conjointement par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT).

Le Contrôle fédéral des finances (CDF) a examiné si l'exploitation en Suisse est efficace et efficiente. Il a également vérifié si le projet EESSI-CH en cours à la Centrale de compensation (CdC) avait été mis en place de manière à atteindre les objectifs fixés. Avec le projet, la CdC optimise ses propres applications qui interagissent avec la plateforme. Le résultat de l'audit est bon.

La gestion des changements est appropriée

Une nouvelle version des composants EESSI est publiée deux fois par an. Les besoins sont recensés, évalués et classés par ordre de priorité pour l'ensemble des organisations, puis mis en œuvre de manière consolidée. La gestion des changements nécessite la concertation de toutes les parties prenantes. À cet égard, l'OFAS joue un rôle de premier plan tant au niveau national qu'international. L'OFIT développe les modifications validées à l'aide d'une méthode de développement agile, où les différentes parties prenantes testent soigneusement les modifications avant leur mise en service.

L'exploitation est assurée, mais un test compréhensible pour la restauration des données fait défaut

L'OFIT et l'OFAS utilisent diverses applications pour surveiller les événements concernant l'exploitation et résoudre les écarts au plus vite. Les utilisatrices et utilisateurs professionnels signalent les pannes d'exploitation au moyen d'un ticket qui est transmis graduellement à l'OFAS par les unités décentralisées. Si nécessaire, celui-ci fait appel à l'OFIT pour la résolution des pannes.

Le CDF émet une recommandation sur la restauration des données sauvegardées. La réalisation annuelle d'un test en la matière fait partie des bonnes pratiques.

Avec le projet EESSI-CH, la CdC optimise les processus pour l'échange électronique de données

À partir du projet EESSI-CH, la CdC a développé une solution qui interagit avec le réseau EESSI et intègre les applications métier existantes. Une partie de la solution est déjà productive. La CdC procède elle aussi aux adaptations nécessaires à l'aide d'une méthode de développement agile. Le CDF estime que cette méthode est efficace.

Texte original en allemand